

sacem **MAG**

RAP

À la confluence
des répertoires

DÉCRYPTAGE

**CHRONOLOGIE MUSICALE :
LES RÉSEAUX SOCIAUX DONNENT LE TON**

SACEM & VOUS

**MUSICSTART, ENTRE LOGIQUE
DE PROTECTION ET DE PÉDAGOGIE**

sacem

SOMMAIRE



Éditorial du président
- P.3

DOSSIER SPÉCIAL
Rap : à la confluence des répertoires
- P.4

DÉCRYPTAGE
Chronologie musicale : les réseaux sociaux donnent le ton
- P.16

Vers une (r)évolution de la musique orchestrale
- P.18

SACEM & VOUS
Audiens et Sacem s'engagent contre les violences sexistes et sexuelles
- P.20

MusicStart
- P.21

L'Action culturelle
- P.22

Dossier spécial

P.6
Rap : musiques, inspirations et équipes plurielles

P.8
Les défis du rap en France, une exception familiale

P.10
Femmes & rappeuses : 3 créatrices qui font leur place dans le milieu

P.12
Le streaming a-t-il changé le rap ?

P.14
Les Flammes, nouvelle cérémonie pour récompenser le rap

Magazine des sociétaires Sacem
Directrice de la publication : Cécile Rap-Weber
Directrice de la rédaction : Céline Stierlé
Comité de rédaction : Serge Perathoner, Claude Lemesle, Jean-Claude Petit, France Monot Fortin, Valérie Foray, Christine Lidon, Arnold Turboust

A collaboré à ce numéro : Nicolas Samtmann
Rédaction en chef : Keyla Benita
Suivi de publication : Karine Peffer
Direction artistique, maquette et conseil éditorial : Agence CLAI et tand'M

Le magazine des sociétaires Sacem est publié tous les quatre mois | N° ISSN 2108-8802 | Sacem - Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique | Société civile à capital variable immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739 | **Siège social :** Sacem - 225, avenue Charles-de-Gaulle - 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex | Tél. : 01 47 15 47 15
En couverture : © hurricanehank / Shutterstock



LE MOT DU PRÉSIDENT

Serge Perathoner, compositeur,
président du Conseil d'administration



© Baptiste Marcon

Plus que jamais, les terrains de création s'étendent à de nouveaux horizons, qui nécessitent un accompagnement toujours plus agile. Dans un monde en perpétuel mouvement, le droit d'auteur doit rester le socle indéfectible qui permet de faire vivre la diversité culturelle.

Les autrices, auteurs, compositrices, compositeurs, éditrices et éditeurs, les membres du Conseil d'administration, la direction générale et moi-même sommes réunis autour de cet objectif commun.

Aussi, pour toujours mieux servir vos intérêts et répondre à vos besoins, nous avons souhaité vous donner la parole : nous avons lancé une grande consultation auprès de tous nos sociétaires, en prenant en compte l'éclectisme et la spécificité de chacun de vos profils.

Vos retours soutiendront notre action et la mise en œuvre de nos enjeux stratégiques, afin de construire la Sacem de demain.

Des valeurs en adéquation avec nos objectifs

Les défis technologiques, économiques et culturels ont un impact sur la manière de créer, de distribuer et de consommer la musique.



Le secteur musical évolue et nous nous devons d'être toujours en prise directe avec vos réalités.



Consciente de ces changements, votre maison n'oublie pas ses bases essentielles : l'anticipation et la protection, mues par la solidarité.

La Sacem s'appuie sur plus de 170 ans d'expérience pour accompagner la création et ses grands artisans.

L'éclectisme de vos talents et de vos profils est ce qui fait notre force. Nous continuerons à vous soutenir, garants des valeurs de liberté, d'émancipation et de transparence, grâce à des solutions modernes et innovantes.

Une maison tournée vers l'avenir

Les paradigmes ont changé, les évolutions accélèrent. C'est pourquoi nous nous attachons à offrir des services sur mesure, performants et en adéquation avec notre époque.

Quel que soit votre répertoire, votre parcours ou votre profil, la Sacem est là pour vous accompagner à chaque pas.

Au cœur des challenges d'aujourd'hui

Le rap est désormais le genre le plus exporté derrière la musique électro. Hybride par nature, il est un prisme passionnant des changements qui adviennent dans tous les secteurs de l'industrie. Empruntant aujourd'hui à tous les répertoires, touchant des publics de plus en plus larges, précurseur sur les nouvelles plateformes technologiques de création et de diffusion de la musique et réinventant le patrimoine commun, il avance en éclairant sur les problématiques contemporaines auxquelles nous faisons face collectivement. Nous y consacrons donc un dossier spécial qui touche tous les aspects qui nous rassemblent.

Ensemble, restons unis pour le rayonnement de la création.

Très bonne lecture.

RAP

À la confluence
des répertoires

ÉDITORIAL

Cécile Rap-Veber, directrice générale-gérante de la Sacem

Le monde est en mouvement et des métamorphoses se produisent en tous lieux.

Dans ce contexte, le droit et la sécurité juridique sont les seuls véritables gages d'une adaptation sereine et les pierres angulaires de l'assimilation des changements, qu'il s'agisse de musique, d'écologie, d'égalité et d'inclusion ou encore d'intelligence artificielle, et la gestion collective que porte la Sacem est la garante de la protection des créateurs et éditeurs de musique.

Comme à chaque étape de grandes révolutions technologiques, nous innovons constamment pour la préservation des œuvres des créateurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain, que ce soit dans le monde physique comme dans les nouveaux univers digitaux renforçant au passage notre leadership sur les scènes nationales et internationales.

Les rémunérations liées au numérique sont autant de défis qui concernent toutes les créations et auxquels la Sacem accorde une attention et une vigilance toute particulière, afin de faire valoir les droits de ses sociétaires de manière équitable, pérenne et bien évidemment moderne.

Ouvrir des voies, inventer des modèles, développer des offres toujours plus personnalisées, négocier des accords justes, fait partie de nos missions et fait la force de notre modèle qui, s'il est collectif, se doit néanmoins d'intégrer les spécificités de chacun.

Ainsi, dans ce numéro, nous portons un coup de projecteur sur le rap, ses influences, ses acteurs et ses codes... car si le monde est en mutation, depuis ses origines le rap en est l'un des témoins privilégiés.

Dans la partie décryptage, nous vous proposons une analyse des cadres culturels et sociaux redéfinissant les champs créatifs d'aujourd'hui et une mise en lumière des défis auxquels sont confrontés nos membres, sur tous les territoires qu'ils soient musicaux ou géographiques.

Et « Sacem & vous » revient sur les dernières annonces des services à votre disposition.

Très bonne lecture à tous !





MUSIQUES, INSPIRATIONS & ÉQUIPES PLURIELLES

Au commencement était le sample.

À la fin des années 80, ceux qui ont inventé et popularisé le rap n'avaient pas forcément le savoir, ou la possibilité matérielle, de produire de la musique de manière traditionnelle. À l'époque, on sample un morceau, on lui ajoute des basses et un beat, et il ne reste plus qu'à se saisir d'un micro pour « poser sur l'instru ». C'était le système D, un moyen pour se divertir et s'exprimer. Et ce moyen va devenir un genre musical à part entière.

S'il y a bien un point de départ, c'est une passion pour la musique.

La culture du sample suppose déjà d'avoir de la culture musicale tout court. Il y a cette envie de s'intéresser à ce qui se fait ailleurs, découvrir pour trouver des perles : ce son que personne ne connaît, ou que tous ont oublié.

« À l'époque les producteurs allaient chercher tout seuls, chez des disquaires pointus, la petite pépite qui allait épater les potes », raconte Wladimir Pariente, musicien, compositeur et beatmaker.

« J'ai commencé en tant que DJ. C'est à 15 ans que je sors mes premières mixtapes. C'était l'âge d'or du hip-hop. Pas de MP3 ou de streams pour écouter la musique. Elle s'écoutait surtout via les vinyles et les revendeurs de disques », confirme Stany, lui aussi beatmaker et producteur.

Croiser les genres, quoi qu'on en dise, c'est la nature profonde, intrinsèque, du rap. Du mix au remix, c'est un millefeuille jamais terminé de tout ce qu'il s'est passé avant, à côté, ou après.

Aujourd'hui les équipes ont changé. Les moyens et la législation aussi. Plus question d'aller sampler un titre sans rien demander à personne. Désormais, les rappeurs peuvent s'entourer de véritables équipes pour faire tourner le laboratoire à idées.

Comme le dit Stany, « en général le producteur [ou le D.A.] joue un très grand rôle dans la direction artistique que choisit le créateur, [il doit] faire en sorte qu'il puisse essayer ce qu'il a en tête, aller au bout de ses idées ».

Cela paraît entendu, et plutôt classique. Sauf que dans le rap moderne, les paramètres sont nombreux. La création est à la fois plus simple et plus complexe et les nouvelles modes sont constantes : « Les rappeurs sont aujourd'hui considérés comme des créateurs de contenu tels qu'il en existe dans d'autres domaines. Dans ce sens, il faut sans cesse se renouveler et s'accorder du temps pour être à l'affût des nouvelles tendances... si on souhaite les suivre », explique Daphné Weil, productrice, manageuse et directrice adjointe de Dailymotion.



Le rôle des producteurs, managers et éditeurs est donc de diriger leurs artistes vers les bonnes personnes, comme Wladimir et Stany, pour faire éclore ou évoluer leur style. Mais comment ça se passe exactement ?



Les influences du rap proviennent de tous les univers musicaux, aucune collaboration n'est exclue, tant que le résultat est bon.



Daphné Weil, productrice, manageuse et directrice adjointe de Daymolution.

Stany a notamment produit pour DJ Snake, Gims, DJ Khaled ou Cardi B : « L'artiste déjà en place a un style défini. Mon but est d'y ajouter ma touche afin de créer quelque chose d'unique. L'artiste émergent, quant à lui, selon son univers, aura besoin d'être plus orienté, tout en lui permettant de se sentir bien et d'exprimer ce qu'il a envie. »

« On a l'habitude de travailler à plusieurs, complète Wladimir, chacun a ses forces et apporte sa contribution, ses influences. Moi je suis pianiste à la base. Mais je compose et j'écris aussi. Je vais peut-être avoir un côté plus "mélodie". C'est pour ça qu'on fait appel à moi. J'envoie mes boucles, avec tous les instruments, la couleur, et ils peuvent s'en servir directement, comme un sample. » Il a collaboré à de nombreux projets récents, dont ceux de Ninho, Maes ou PLK.



Parfois il faut aussi savoir faire un pas de côté, pour offrir un vrai renouveau à un artiste et réussir à le séduire hors de sa zone de confort.



Wladimir Pariente, auteur-compositeur et beatmaker.

C'est là qu'entre en jeu la culture musicale de chacun des artisans du morceau. Aujourd'hui plus que jamais, le rap est une table où l'on dîne à plusieurs.

Quand Stany compose un morceau, « c'est une partie de moi que j'y laisse, donc il y aura forcément un mélange personnel et propre. Je vois la musique comme un train qui ne s'arrête jamais et qui à chaque stop prend de nouvelles influences, de nouvelles tendances. Donc il ne faut pas rester à quai. J'écoute tout, de Michael Jackson à la rumba congolaise, pour nourrir ma créativité. Il faut savoir s'adapter à la trend tout en gardant sa touche, pour moi c'est synonyme de durabilité dans la musique. »

La curiosité et l'ouverture d'esprit sont donc des points sine qua non pour apporter sa pierre à l'édifice. Mais les origines s'avèrent souvent être un atout supplémentaire, précise Wladimir : « Elles sont toutes différentes dans les équipes. Les origines d'Europe de l'Est de ma mère m'ont poussé à m'intéresser à la musique klezmer. En ce moment, j'ai envie de mettre de la musique des Balkans dans mes boucles. À d'autres occasions, ce sont les origines nord-africaines de mon père qui parlent, à travers des rythmes ou des sonorités bien identifiées. J'ai une formation classique aussi. Ces répertoires ont leur importance ! »

Stany adhère : « Ils sont nécessaires, sans fondation il n'y aurait rien aujourd'hui ! La musique c'est des cycles, on a l'impression que ça change constamment, mais en réalité on puise toujours dans ce qui a été fait, tout en le modernisant avec les dernières trends. On assiste en ce moment à un retour en force des années 80, 90. Et c'est un kiff ! »

« Actuellement, on est sur une tendance plutôt rétro, acquiesce Daphné, puisqu'on entend beaucoup [...] les fameuses "sped up songs", qui sont majoritairement des chansons sorties depuis longtemps et ressuscitées en version accélérée. »

En y regardant de plus près, quand il est question de culture hip-hop, il s'agirait peut-être d'une tour de Babel des temps modernes. Celle de la puissance collective et de la totalisation du savoir, où le rap semble bel et bien parler toutes les musiques à la fois.



POUR EN SAVOIR PLUS
Être producteur, c'est quoi ?
Stany répond à la Sacem.



© vyaspphoto - Gettyimages

LES DÉFIS DU RAP EN FRANCE

UNE EXCEPTION FAMILIÈRE

Éclaireur, cobaye ou pionnier, le rap est depuis de nombreuses années un formidable catalyseur des changements et des problématiques qui touchent le secteur de la musique d'hier et d'aujourd'hui. Entre défis de génération et spécificités propres, le rap suit une trajectoire à la fois ordinaire et singulière.

Planète rap

Musique la plus écoutée par les jeunes, le rap s'est infiltré dans tous les interstices de la société, le plus souvent sans l'aide des médias généralistes ou des institutions, en devenant l'étendard d'une génération.

Sa langue, son phrasé, ses expressions ont désormais enrichi l'argot populaire, même dans les groupes sociaux qui n'écoutent pas cette musique. Les objets culturels estampillés « street » foisonnent. Publicité, mode, cinéma et séries mettent le rap à la page en plébiscitant ses codes et sa culture.

Les autres genres musicaux lui empruntent de temps en temps quelques caractéristiques : des basses, un beat, ou même un couplet rappé dans un titre qui relève de la chanson, autant d'exemples aisément observés de nos jours. **Bon gré, mal gré, le rap est devenu omniprésent.**

La mauvaise réputation

Il y a 30 ans, le rap était très clivant. Contestataire, politique, révolutionnaire, voire violent : le genre déchaînait passions et débats. Si cette catégorie existe toujours dans le rap - aujourd'hui on dit « rap conscient » -, il a beaucoup évolué sans que sa perception ne change avec lui pour autant. « Malgré le succès grandissant du rap, une mauvaise image lui colle à la peau. D'un point de vue musical et esthétique déjà, ceux qui ne comprennent pas ce courant ont tendance à ne pas le prendre au sérieux et à sous-estimer sa capacité artistique. »

Ouafa Mameche est une journaliste musique qui écrit, entre autres, pour l'Abcdr du Son ou le Red Bulletin. Passée par des médias tels que OKLM et Mouv', elle organise et anime de nombreuses conférences sur la musique, la littérature ou les sujets de société.

« Le public rap est vu comme un public consommateur et non comme prescripteur. On pourrait s'interroger sur la présence des rappers et rappeuses sur les chaînes de télévision, encore plus aux heures de grande écoute. Les artistes les plus plébiscités sont ceux considérés comme ayant une image plus lisse et convenable et qui, généralement, se sont éloignés du rap et font désormais de la pop ou de la variété. »

Avec un peu de recul, on pourrait avancer que le grunge, le rock, ou le jazz avant lui ont souffert de la même stigmatisation. Qualifiés de musiques décadentes par les générations précédentes, ces styles musicaux sont acceptés aujourd'hui par tous et continuent de rayonner à l'échelle mondiale. Un défi que le temps long finirait donc toujours par régler.

Où sont les femmes ?

Qu'on se le dise, il semblerait que la musique arrive systématiquement par les hommes. Les femmes, elles, doivent gentiment patienter, le temps que les mentalités se décrispent et que l'horizon se dégage.

Selon Ouafa Mameche, le rap ne déroge pas à la règle. Mais sur ce point, le progrès est perceptible.



Depuis quelques années, on observe une présence croissante d'artistes féminines issues d'une jeunesse moins bridée, qui se pose moins la question de la légitimité.



Ouafa Mameche, journaliste, conférencière et cofondatrice des éditions Face Cachées.

[...] « Les femmes ont à cœur de gérer leur image de bout en bout, pour ne pas être récupérées. Il n'y a évidemment pas de critères spécifiquement liés à un genre, mais généralement les artistes féminines souhaitent se présenter avec une identité forte et un discours bien ficelé. Les médias ont toujours tendance à les comparer, elles s'efforcent alors d'arriver les plus professionnelles et singulières possible. Enfin, elles investissent tous les sous-genres musicaux (drill, trap, jersey) en se les appropriant à leur manière, sans devenir des avatars reprenant schématiquement des codes. »



Le monde de demain

Les genres musicaux sont perméables. Ce n'est pas nouveau. En empruntant aujourd'hui à une palette de plus en plus vaste de styles de musique, en faisant constamment évoluer ses propres codes et en réalisant une percée dans la culture mainstream, le rap glane des nouveaux publics un peu partout. Il devient plus accessible. « Distiller des mélodies et des textes plus légers, avec des constructions de morceaux plus pop et grâce à des collaborations avec des artistes hors rap, cela offre une diffusion beaucoup plus importante au genre », note Ouafa. Le public féminin, par exemple, quasiment absent il y a vingt ans, remplit désormais les salles et les statistiques de streams. Mais ce ne sont pas les seules raisons. La révolution numérique, de la production à l'écoute, en passant par le commentaire, a considérablement changé la donne. Ouafa Mameche : « Il y a d'abord eu un réel impact sur la façon de consommer la musique, plus rapide, dans le "skip and scroll" permanent. Un album est aujourd'hui moins écouté dans sa globalité, favorisant les sorties de titres isolés ou de capsules sur les réseaux. Ces nouveaux formats ont perturbé la construction même des titres. Ils deviennent plus courts, avec des structures plus lisibles, mettant fin aux troisièmes couplets et aux ponts. Et en termes de marketing, voulant toucher le plus grand nombre via des influenceurs, les artistes misent plus sur les réseaux sociaux comme TikTok, et façonnent leur musique en ce sens ».

Et ce bouleversement continu rebat systématiquement les cartes, forçant le milieu et ses nouveaux métiers à s'adapter sans cesse. Selon Ouafa, les grands défis d'aujourd'hui sont plus administratifs, voire institutionnels, que culturels. « Il faut avoir plus de représentants du genre (artistes et professionnels) dans les institutions de gestion et de représentation afin d'être au cœur des enjeux économiques. Développer les formations et l'accès aux informations juridiques afin de protéger les artistes et leur permettre de profiter pleinement de leur art. Étant le genre le plus streamé aujourd'hui, le rap est le premier touché par les débats sur les rémunérations liées au numérique, que ce soient les taxes, les paliers de certification ou les revenus hors radio et télé. »

Des solutions et des pédagogies nouvelles qui permettront, toujours d'après Ouafa Mameche, de faire face aux grands défis de demain : « avoir un festival français dédié au rap et exporter le rap français à l'international ».

FOCUS

FEMMES
& RAPPEUSES3 CRÉATRICES
QUI FONT LEUR PLACE
DANS LE MILIEU

La place des femmes dans le rap a souvent posé question. Si elle interroge toujours, le changement de paradigme est néanmoins manifeste. À la scène ou dans l'audience, les femmes ne font plus figure d'exception. Elles ont trouvé des places qu'elles occupent sans complexe et qu'elles défendent sans forcer.

Deux d'entre elles ont une formation musicale académique, la troisième vient du monde de la finance. Trois rappeuses qui ne se laissent pas impressionner et qui comptent bien maîtriser leur image sans concession ni récupération.

Le Juice, Chilla et Mademoiselle Lou expliquent leurs perceptions sur le fait d'être femme dans cet environnement, elles dévoilent leurs influences, et toutes les trois regardent loin devant.

© P-fotography - Shutterstock



CHILLA



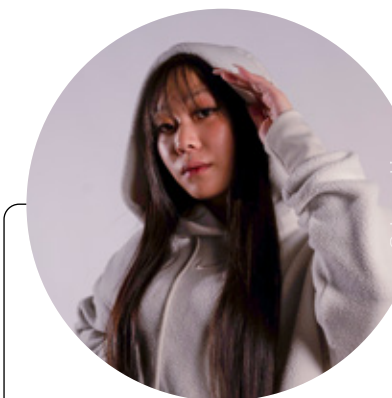
Je racontais seulement mon histoire pour que d'autres puissent s'y reconnaître, et mes chansons sont arrivées en même temps que les scandales (Me Too). Elles ont bénéficié d'un certain écho, mais je n'ai jamais voulu prendre ça comme axe principal de ma musique, alors que je vois beaucoup plus loin que ça.



LE JUICE



Je voudrais ramener un univers complet. Créer ma propre case. En ce moment, je me concentre sur les sons. J'essaie de me livrer un peu plus. Parce que, ce que j'ai fait jusqu'ici reste encore léger. [...] Je suis en pleine ascension, mais l'ascension, c'est du travail. Je travaille, je travaille, je travaille, et on verra.



MADEMOISELLE LOU



Je fais partie de la nouvelle génération et je n'ai pas forcément de défi à relever « en tant que femme » dans le rap. J'ai juste un défi à relever en tant qu'artiste. Ma musique est pour tout le monde, 70 % des gens qui m'écoutent sont d'ailleurs des hommes.



Elles s'accordent facilement sur l'idée que l'important est d'être soi-même, de rester authentique et de ne pas céder aux récupérations marketing ou médiatiques. Aucune d'elles n'accepterait de n'être qu'un produit. Leurs influences sont diverses, tout comme leurs parcours et leur musique.

Chilla a commencé le violon à 6 ans, « puis j'ai poursuivi au conservatoire, donc j'ai vraiment grandi autour du classique. Mais en terme d'influences, j'étais déjà très connectée à ce qu'il se faisait à l'époque et mes parents m'ont transmis une belle culture musicale. Ma mère était très rock, jazz, variété française et mon père, musicien, écoutait beaucoup de soul, de blues et de reggae. »

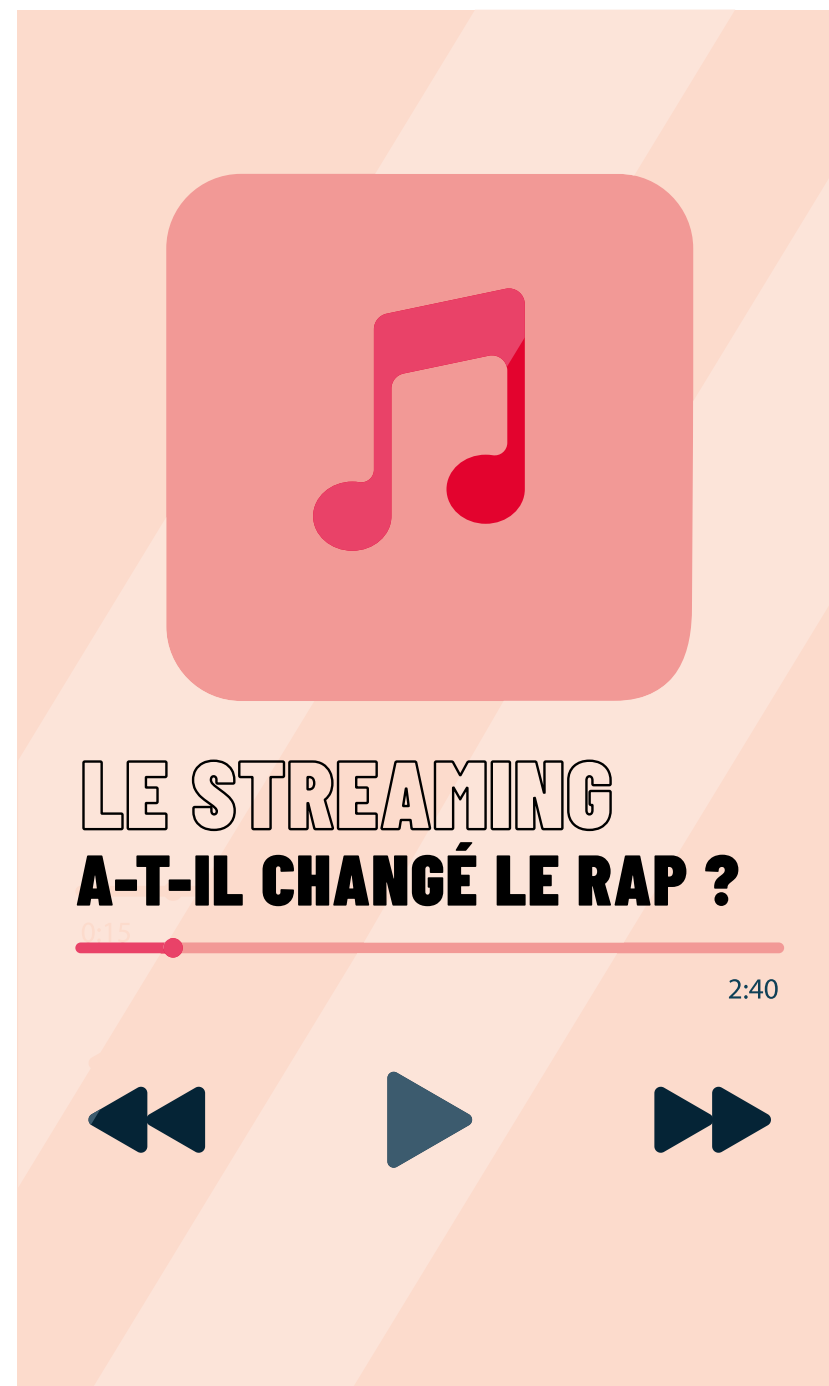
« J'étais conseillère en patrimoine et j'ai toujours été une grande adepte de mu-

sique. J'écoute beaucoup de rap US et français. J'essaie de prendre exemple sur les meilleurs. D'origine africaine, je suis très proche des sonorités du continent et elles m'inspirent. Aujourd'hui 80 % du rap français travaille sur des instrumentales avec des sonorités afro-caribéennes type zouk, dancehall, coupé décalé, ndombolo ou encore rumba », explique Le Juice.

« Moi j'ai appris le piano au conservatoire pendant plusieurs années, j'ai aussi fait de la comédie musicale, ou de la chorale. Ma formation m'a beaucoup influencée. » On retrouve du piano et de belles touches acoustiques dans les chansons de Mademoiselle Lou, « sinon j'écoute un peu de tout, mais pas mal de musiques afro, type reggae, dancehall ou afrobeat, et de rap. Ces influences sont présentes sur l'EP que j'ai sorti le 10 mars ».

Ayant à cœur de maîtriser tous les aspects de leur carrière, Chilla et Le Juice expliquent aussi très bien leur rapport aux institutions, notamment la Sacem : « J'ai eu la chance de m'en rapprocher très rapidement et de créer des liens avec des intervenants qui ont su être à mon écoute pour défendre mes intérêts. La plupart des artistes n'ont pas conscience que la Sacem travaille au service des artistes et peut apporter un réel soutien, car ils sont là pour défendre nos droits au niveau national et international », confie Le Juice.

« C'est grâce à la Sacem - et à mon statut d'intermittent - que je peux aujourd'hui vivre de ma musique et m'y consacrer. Et puis, au-delà de ça, devenir sociétaire, c'est une vraie reconnaissance professionnelle. C'est aussi ce qui fait de moi, administrativement, une musicienne dans tous les sens du terme », conclut Chilla.



Passé l'âge d'or des années 90, le rap a connu une traversée du désert. Le téléchargement illégal, chronique d'une mort annoncée pour le CD, a fait considérablement chuter les ventes des rappeurs, à de rares exceptions près. À l'époque, le rap, très contestataire, était la musique de cœur d'une frange minoritaire de la population, plutôt défavorisée, jeune et souvent laissée en marge de la société de consommation traditionnelle. Si elle se reconnaissait enfin dans une musique qui parlait de ses réalités, le no man's land créé par les plateformes de téléchargement représentait une opportunité trop belle pour

ne pas être saisie. Logique économique oblige, les majors ont drastiquement ralenti les signatures d'artistes.

Le téléchargement semblait avoir tué le rap. Mais il menaçait aussi sérieusement tous les autres genres musicaux. S'ensuivit une grande bataille idéologique entre, d'un côté, la liberté totale qu'offrait Internet, avec ses dérives et, de l'autre, la défense bien légitime des droits d'auteur par le secteur, les artistes et les sociétés de gestion collective. Une fois le combat juridique remporté et des accords négociés, les plateformes de streaming telles que nous les connaissons maintenant ont pu voir le jour.

Nous sommes à la fin de la première décennie 2000. Le business rap est au ralenti, mais cela ne veut pas dire qu'on n'écoute plus de rap.

Des groupes comme Sexion d'Assaut ont commencé à changer les codes. Les morceaux très freestyle des débuts laissent peu à peu la place à des hits plus *entertaining* et plus faciles d'accès. **Le rap devient moins contestataire. Il ne s'écoute plus seulement en bas des tours, mais aussi dans les clubs.** Puis démarre une lente, mais inexorable, conquête des cours de récré. Dans le même temps, les scores d'écoute sur les plateformes de streaming montent en flèche. Entre 1997 et 2008, la proportion des Français déclarant écouter du rap passe de 5 à 14 %. Près du triple. Et si on regarde du côté des jeunes, **il en séduit désormais près d'un sur deux.** Dès lors, les majors se remettent à signer à tour de bras et les labels du genre se multiplient. Justice est rendue.

Ces plateformes, les DSP (*digital service providers*), telles qu'Apple Music, Spotify ou Deezer, permettent une incroyable démocratisation de la musique en seulement quelques années. C'est une autoroute à double sens. Le public et les créateurs ont accès à une infinité de genres musicaux. Peu à peu, les niches disparaissent. **Tout est potentiellement écoutable par tout le monde et n'importe quel morceau peut devenir un succès.** Ces formidables possibilités nourrissent bien évidemment la création. Les inspirations sont nombreuses et le métissage des styles progresse de manière exponentielle. Parallèlement, le public cultive son goût et sa curiosité pour d'autres musiques, et devient plus averti. **Plus ouvert donc. Le public rap, quand beaucoup n'auraient jamais fait la démarche d'aller acheter un album hier, s'élargit enfin avec le streaming.**

On passe alors d'une logique d'achat, où seules les ventes d'albums ou de CD comptaient pour évaluer la popularité d'un artiste, peu importe qu'on le joue une ou cent fois, à une logique d'écoute.

Forcément, la technologie elle-même, en tant que support, commence à influencer elle aussi la création. **Une stratégie de playlist, point de pivot pour toucher du public, s'instaure sur la plupart des plateformes.** Mais ce n'est pas la seule en cause. L'évolution numérique et sociale majeure que représentent les réseaux sociaux joue aussi pleinement son rôle dans ces transformations et les approches des créateurs de musique. Narjes Bahhar, responsable éditoriale senior rap français chez Deezer, dresse le constat suivant :

« Effectivement il y a des albums aujourd'hui qui sont pensés pour être playlistés. »

Narjes Bahhar, responsable éditoriale senior Rap FR chez Deezer

« Donc en gros il va y avoir **des titres qui vont être faits avec des couleurs musicales très différentes pour entrer dans une grande variété de playlists, pour plus de visibilité.** Pas par tous les créateurs évidemment, mais on constate quand même une dynamique. D'autre part, on observe aussi une construction différente des morceaux, avec des durées plus courtes, qui s'inscrivent bien dans l'époque de

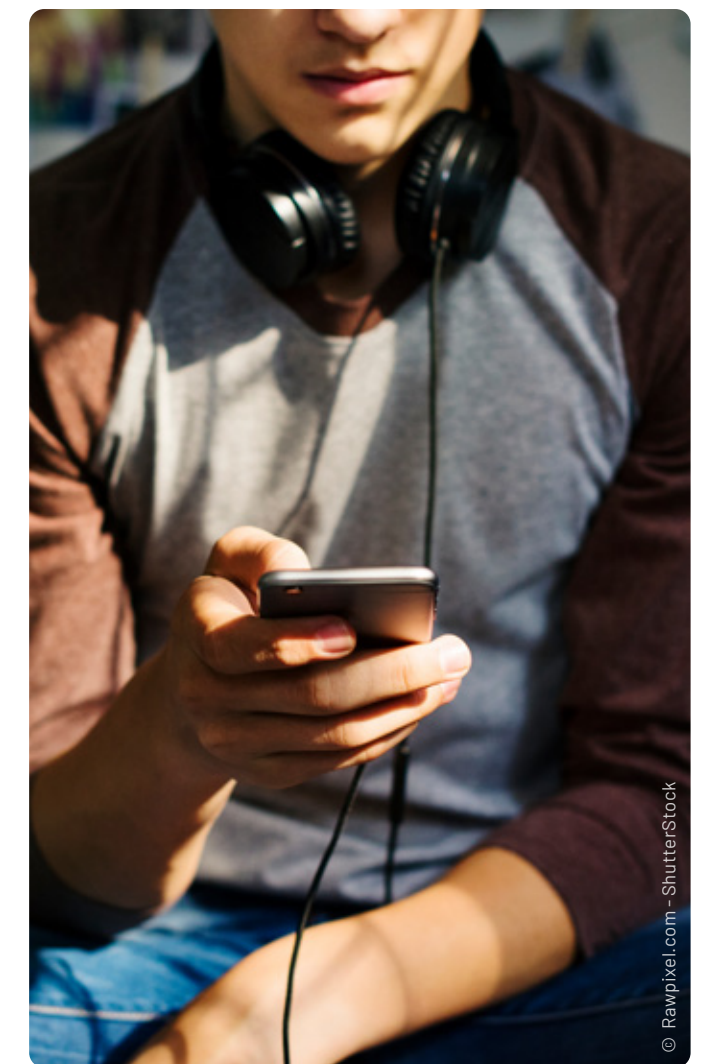
l'instantanéité que nous vivons actuellement, que ce soit au niveau de la façon de concevoir la musique ou de la façon de l'écouter. On sent que la musique est vraiment pensée différemment. D'ailleurs les artistes le disent eux-mêmes. Ils réfléchissent beaucoup à toutes ces questions et prennent en compte les habitudes des plateformes sociales quand ils créent de la musique. »

« On sent que la musique est vraiment pensée différemment. »

Narjes Bahhar

Si on comprend bien, il serait simpliste de dire que le streaming a changé le rap à lui tout seul. Il est plutôt la clé de voûte qui soutient une transition sociale et technologique plus large. Une concomitance de paramètres complexes et profonds qu'il est inutile d'isoler et d'essentialiser.

Tout est lié. Le rap, aujourd'hui, c'est un écosystème entier, pas seulement du point de vue économique. « C'est un nuage », dit Narjes. La création évolue. Les publics évoluent. Les supports évoluent et les méthodes de partage évoluent. Chaque paramètre apporte de l'eau au moulin du suivant. Un cercle vertueux - une révolution, au sens littéral donc -, une sorte de mouvement perpétuel qui n'a pas fini de se réinventer et de séduire des oreilles toujours plus nombreuses.



11 MAI 2023



NOUVELLE CÉRÉMONIE POUR RÉCOMPENSER LE RAP

21, c'est le nombre de siècles qu'il aura fallu attendre pour voir naître une cérémonie dédiée au rap et ses « musiques sœurs ».
Et 21, c'est aussi le nombre de catégories imaginées par Amadou Ba, Tom Brunet et Yoan Prat pour cette cérémonie d'un genre nouveau.

© aidadahmani



AMADOU BA



TOM BRUNET

Amadou, dit Hamad, est le patron de *Booska-P*, média déjà très installé depuis près de 20 ans dans la galaxie des cultures populaires. Yard, c'est le bébé de Tom et Yoan. Née en 2014, cette entreprise hybride navigue entre média, agence de communication et d'événementiel.

Le grand responsable de toute cette histoire, on pourrait presque dire que c'est le Covid.

S'il a été difficile à vivre pour tous, tant économiquement qu'émotionnellement, il a tout de même pu s'avérer fertile, parfois, en offrant du temps.

Alors leurs idées se précisent, les appels en visio s'enchaînent et la décision est prise. Mais, pourquoi « **Les Flammes** » ?

« Parce que ça représente bien cette envie d'élévation qui anime notre culture. Il est courant dans les échanges entre passionnés de rap de s'envoyer l'emoji flammes, pour dire qu'un son ou qu'une prestation scénique est incroyable », explique Amadou.

Rien que le nom de la cérémonie est donc déjà un reflet de la culture numérique développée par les *millennials* via leur téléphone portable. Une culture - réseaux sociaux, plateformes d'écoute, médias digitaux et smartphones - qui est devenue l'écrin privilégié de ces nouveaux genres musicaux ces dix dernières années.

C'est d'ailleurs peut-être à cause d'un écart générationnel plus que d'un prétendu mépris que l'on doit un tel décalage entre les cérémonies traditionnelles et les cultures populaires.



Il faut comprendre que les cérémonies qui existent depuis longtemps n'ont pas forcément intégré les nouveaux codes liés au rap et sa culture. C'est pour cela qu'elles n'ont jamais réussi à nous classer dans une véritable catégorie [...] Ajoutez à cela le fait que ce qu'on appelle, nous, la « culture populaire », englobe le rap et d'autres courants musicaux. Classer toute cette diversité dans un seul genre aurait été beaucoup trop réducteur et pas assez représentatif de cette culture.



Amadou Ba, Booska-P

Et les 21 consécrations sont elles aussi le reflet d'un monde et d'un milieu musical en changement. Dans Les Flammes, il n'est pas question que de rap, gare aux raccourcis. Les cultures populaires sont beaucoup plus versatiles selon Tom Brunet :



Aujourd'hui il existe d'autres styles musicaux que nous souhaitons célébrer. Nous avons d'ailleurs multiplié les catégories afin d'être le plus précis possible et d'éviter au maximum les catégories « fourre-tout », sources régulières de frustration. Nous avons dissocié la Flamme du morceau afro [...] de celle du morceau caribéen [...] par exemple. Nous avons également une Flamme du morceau R'n'B de l'année ou encore de l'album de « nouvelle pop ».



Tom Brunet, Yard

Les fondateurs des Flammes sont d'accord sur un point clé. « Aujourd'hui tout va très vite, tout se croise et se décroise. Les catégories sont donc amenées à évoluer afin de coller à l'air du temps et aux nouveaux courants, voire même aux nouvelles cultures qui vont voir le jour dans les prochaines années. »

Selon eux, la crédibilité d'une telle cérémonie est un enjeu décisif pour faire reconnaître l'ensemble des cultures populaires dans le paysage culturel français. Dans ce but, établir un partenariat avec la Sacem était une évidence. « C'est un partenariat important pour Les Flammes. La Sacem joue un rôle majeur dans l'accompagnement des créateurs et des éditeurs. Puisque nous allons les récompenser, il nous paraissait primordial que la Sacem fasse partie de ceux qui contribuent à cette célébration », explique Tom. « **Nous souhaitons donc être un vecteur pour faire mieux comprendre le rôle de la Sacem, afin de créer encore plus de confiance et de lien avec les artistes.** »

Les Flammes - première édition le 11 mai 2023 au théâtre du Châtelet à Paris -, une nouvelle cérémonie pour donner au rap et aux cultures populaires une reconnaissance bien méritée et un supplément d'âme - qui, dit-on, pèserait... 21 grammes.



© Jose carlos Cerdano - Gettyimages

CHRONOLOGIE MUSICALE :

LES RÉSEAUX SOCIAUX DONNENT LE TON

20 ans après l'apparition de Myspace, qui a permis l'émergence d'artistes tels que Justice, Lilly Allen ou encore Arctic Monkeys, les nouveaux réseaux sociaux ont profondément changé la chronologie de la musique. Si les médias traditionnels, comme la radio ou la télévision, restent des outils de promotion incontournables pour les artistes, les réseaux sociaux représentent un immense territoire de communication pour faire connaître les créations et interagir avec les publics. Ils doivent cependant permettre aussi aux artistes d'en tirer une rémunération à la hauteur de leur travail. Les sociétés d'auteurs ont bien identifié ces opportunités et ces défis. Elles composent avec les nouveaux usages et les bouleversements du monde, pour toujours mieux créer de la valeur et protéger les créateurs.

De Myspace à TikTok : le shift de la promotion musicale

Aujourd'hui Myspace a été éclipsé par de nouveaux acteurs apparus progressivement sur le marché. C'est le cas de Facebook, qui a offert la possibilité aux artistes de créer des pages dédiées à leur musique, mais aussi de la plateforme SoundCloud, rapidement devenue un lieu de prédilection pour les artistes émergents, grâce à ses fonctionnalités de partage et de commentaires. **Depuis quelques mois, cette dernière bénéficie d'un regain de popularité en surfant sur le caractère exclusif des sons proposés, sa marque de fabrique.** C'est la stratégie choisie par Niska, qui a publié 3 titres inédits pour fêter les 5 ans de son album *Commando*, en septembre 2022.

L'impact d'Instagram et de TikTok sur la musique est lui aussi manifeste. Avec l'ajout de fonctionnalités, Instagram donne la possibilité aux artistes de partager des extraits de leurs chansons et de leurs performances en « stories ». Quant à TikTok, les challenges de danse et de lip-syncs sont plus populaires que jamais auprès de la génération Z. Des tendances qui offrent aux artistes une opportunité inédite de promouvoir leur musique d'une manière virale. Comme l'indique Pierre de Maere, auteur-compositeur-interprète sacré révélation masculine des Victoires de la Musique 2023, « TikTok a été un merveilleux tremplin et a accéléré les choses ». C'est aussi le constat partagé par Tessae, rappeuse-chanteuse, qui a émergé en partie grâce à ce réseau social, dans une interview à BFM : « Ça crée une base, où des gens qui ne me connaissent pas ont un petit avant-goût de mon travail ».

Découverte & proximité

« Ils [les réseaux sociaux] ont totalement bouleversé la relation entre les artistes et leurs fans. Ils peuvent aujourd'hui interagir quasiment en temps réel avec eux et partager leurs actualités ou même leur intimité pour certains », précise Maria Garrido, directrice marketing de Deezer France.



Les réseaux sociaux amènent à la fois de l'intimité et de l'exclusivité pour les fans. Mes stories Instagram sont une vraie fenêtre sur ma vie, j'y partage des contenus exclusifs comme des maquettes ou des images inédites de mes concerts. Cela me permet de fidéliser mon public tout en attirant de nouveaux fans.



Pierre de Maere

« Les réseaux sociaux permettent de faire vivre des genres musicaux à travers le monde entier, comme par exemples la K-pop et le reggaeton, aujourd'hui des phénomènes internationaux qui ont été plus largement (re)découverts », estime Maria Garrido. Les partages, les likes et les commentaires permettent aux artistes de mieux cerner les attentes du public.

Shadow ban & royalties

Comment se démarquer dans un océan de contenus ? Il peut être difficile pour un artiste d'émerger dans la masse au sein de ces nouveaux environnements. D'autant plus face à des algorithmes de recommandation souvent basés sur les interactions des utilisateurs avec les publications, et qui ne leur sont pas toujours favorables.

La question de la monétisation de la musique sur les réseaux sociaux et sur les plateformes de streaming se pose également. Bien qu'ils offrent une grande visibilité aux créateurs, ceux-ci ne tirent pas toujours un juste profit de leur travail. Selon l'enquête du Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs (GESAC) publiée en septembre 2022, 30 % des revenus générés reviennent aux plateformes de streaming, 55 % vont aux labels, contre 15 % aux auteurs et éditeurs.



© Vladimir Vladimirov - Gettyimages

Enfin, la question de la violation du droit d'auteur est aussi un enjeu majeur, en particulier pour les profils émergents et ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour poursuivre les utilisateurs en faute. C'est dans ce contexte que Twitch a fait l'objet en 2020 d'une vague de réclamations au titre de la violation du Digital Millennium Copyright Act (DMCA) pour les musiques présentes dans les contenus publiés sur le réseau.

Protection & équité

Ces nouveaux terrains de création ont fait naître des enjeux inédits dans le secteur. « La Sacem s'adapte en étant pragmatique, flexible mais intransigeante », précise Julien Dumon, directeur du développement, du phono et du numérique de la Sacem et directeur général de la filiale URights.

Ainsi, la Sacem travaille en étroite collaboration avec les réseaux sociaux et veille notamment à ce que les licences nécessaires soient obtenues pour l'utilisation de la musique dans les contenus postés par les utilisateurs de ces derniers. Concrètement, toutes les plateformes d'envergure sont soumises à un accord avec la Sacem (Twitch, Instagram, TikTok...). La société doit néanmoins composer avec une spécificité, comme le précise Julien Dumon : « Les plateformes de streaming par abonnement communiquent leur nombre d'abonnés, leur chiffre d'affaires et plus généralement tout un ensemble d'informations sur les usages qui correspondent à nos modes de fonctionnement et permettent l'application de nos modèles économiques standards fondés sur un partage de revenus. Sur les réseaux sociaux, c'est radicalement différent. D'une part ces acteurs sont réticents à communiquer leurs nombres d'utilisateurs et le chiffre d'affaires qu'ils génèrent. D'autre part, la musique étant généralement considérée comme un simple accessoire à leurs activités, ils n'ont en conséquence pas implémenté de système robuste d'identification des usages sur leurs plateformes respectives. Même si cela limite considérablement la possibilité pour la Sacem de mettre en place ses modèles de rémunération standards avec les réseaux sociaux, ce manque de transparence n'empêche pour autant pas la Sacem de conclure des accords avec ces acteurs tout en préservant au mieux les intérêts de ses membres ».

Des outils concrets sont par ailleurs à la disposition de la Sacem et de ses créateurs. Par exemple, la plateforme URights, solution complète de gestion des droits d'auteur, permet dans l'environnement numérique l'identification des œuvres, leur revendication et facturation. Cette plateforme contribue par ailleurs à accélérer et simplifier la redistribution de sommes collectées à chaque créateur au plus près de la réalité des usages. MusicStart, le dernier en date, est un service de protection qui permet de créer une date d'antériorité d'une création grâce à la blockchain.

Sur tous les fronts, le combat de la Sacem reste le même : assurer un pourcentage de revenu équitable et une répartition plus rapide des sommes collectées, tout en offrant une meilleure transparence.

CHIFFRES CLÉS

+ de 76 millions
d'utilisateurs actifs chaque mois sur SoundCloud

+ de 1 milliard

d'utilisateurs actifs mensuels dans le monde entier comptés sur TikTok en 2021



Concevoir des œuvres musicales inédites en associant des genres très éloignés, c'est possible. Déjà hier, la chanson, le rock, le métal ou d'autres genres se sont associés à la musique orchestrale et symphonique. Aujourd'hui, d'autres répertoires comme la pop, l'électro ou même le hip-hop y cherchent eux aussi leur harmonie.

Des hybridations ayant trouvé des publics qui se côtoyaient peu et qui, désormais s'enthousiasment ensemble. Les projets se multiplient : « Philippe Katerine aux anges avec l'Orchestre philharmonique de Radio France », « Hip-hop Symphonique », ou encore le prodige Worakls, avec son album *Orchestra*, pour ne citer qu'eux, et un constat général : l'ouverture d'esprit est ce qui fait opérer la magie. De la croisée des chemins au carrefour des genres, quelques magiciens dévoilent leur réflexion : évoluer dans son répertoire de prédilection et s'imposer en véritable virtuose dans son univers de référence, ou au contraire rechercher l'expérience musicale aux sonorités plurielles et créer des alliances entre des genres musicaux différents ? Un choix évident pour Issam Krimi. Pianiste, compositeur, producteur et directeur artistique, il défend l'idée qu'il n'y a pas de réelles frontières entre les esthétiques et que finalement, les créateurs issus d'univers différents peuvent se rencontrer, écrire et jouer ensemble.

Parmi les initiatives qui s'inscrivent dans ce courant et le font rayonner, on retrouve Hip-hop Symphonique, un projet qui associe le répertoire hip-hop à la musique orchestrale. « Cette

tendance s'inscrit dans une volonté d'apporter quelque chose de nouveau pour séduire et élargir notre public. Avec Hip-hop Symphonique, **je souhaitais aller chercher le public dans sa globalité, des amoureux de musique avant tout qui ne se posent pas la question de savoir si c'est du rap, du jazz ou du classique** », déclare Issam Krimi.

Dans un autre registre, Worakls, auteur-compositeur-interprète de musique électronique, affirme qu'il est nécessaire de continuer la transmission de ces influences orchestrales aux jeunes générations pour les pérenniser. Depuis 2019, le jeune artiste français s'est lancé dans plusieurs tournées internationales pour son album *Orchestra* avec un orchestre d'une vingtaine de musiciens : « *Ma musique est très bien accueillie par le public et j'en suis fier car ça me permet de participer, avec d'autres jeunes artistes, à l'ancrage de ce courant ! Nous remplissons des salles en France, en Europe et même en Amérique du Nord.* » **Finalement, cette volonté de mélanger les genres est aussi le symbole d'artistes ne souhaitant plus être cantonnés à un seul répertoire.** Une musique qui illustre leur pluralité artistique : « *Pourquoi ne pas montrer ce qui me plaît et m'anime ? Je propose une musique qui me ressemble et qui rassemble des publics issus non seulement*

de mes répertoires de prédilection mais également ceux qui aiment ce son nouveau. Je suis fier aujourd'hui d'avoir un public cosmopolite. C'est absolument génial car la musique doit avant tout rassembler ! », affirme Worakls.

Pour que cette union musicale prenne vie, une certaine ouverture d'esprit des créateurs et un décloisonnement des esthétiques sont indispensables. C'est là que le travail de l'arrangeur, souvent méconnu du public, opère sa magie. L'arrangeur occupe en effet un rôle important aux côtés des artistes (qui ne font pas toujours ce travail eux-mêmes) en les accompagnant dans leur processus de création, en sculptant leur musique, et parfois même leur voix, au gré de leurs envies et de leur imagination. Apportant une couleur très personnelle aux œuvres des autres.

« *Contrairement au métier de compositeur où l'on est libre, l'arrangeur doit totalement respecter l'œuvre originale. Un peu comme un compositeur de musique de film qui répond aux besoins d'un réalisateur. Ce que je trouve passionnant dans cet exercice, c'est de pouvoir pénétrer dans l'univers d'un autre artiste. Qu'a-t-il voulu dire ? exprimer ? Comment transformer la matière sans la dénaturer ? Très souvent, c'est très enrichissant pour mes propres créations* », explique Camille Pépin, compositrice.

La non-linéarité de ce métier, qui va de l'ajout d'un instrument à la réorchestration et transformation totale d'un morceau, force le respect et interroge d'autant plus sur son manque de reconnaissance auprès du grand public. En janvier dernier se tenait la deuxième édition de l'Hyper Weekend Festival, un événement soutenu par la Sacem, qui met à l'honneur la rencontre des genres musicaux. Le festival a affiché complet avec plus de 12000 spectateurs et Philippe Katerine a mis en lumière l'Orchestre philharmonique de Radio France et celui qu'il qualifie de génie : Lucas Henri, contrebassiste et arrangeur du concert « Philippe Katerine aux anges ».



L'orchestre symphonique est une formidable palette sonore d'une richesse infinie. On peut comprendre l'envie des créateurs de toutes les esthétiques de vouloir l'utiliser. L'arrangeur a une grande liberté par rapport à l'œuvre originale du compositeur, il peut intervenir dans les changements du tempo, de la tonalité, de la construction... Quant à l'orchestrateur il écrit ensuite, pour chaque pupitre et instrument, des sonorités et des mélanges de timbres. Évidemment tout cela avec l'accord et la complicité du compositeur.



Serge Perathoner, compositeur et président du Conseil d'administration de la Sacem



Ce dernier revient sur cette expérience : « *En partant des compositions de Philippe Katerine, ce sont les nombreuses ressources de l'Orchestre philharmonique de Radio France, avec ses identités multiples, qui devaient guider l'orientation musicale et stylistique de ce projet. Nous avons dû opter pour de vrais partis pris sur certains morceaux et faire des choix peut-être parfois audacieux pour habiller différemment les chansons de Philippe Katerine et créer une symbiose entre elles, les esthétiques et les couleurs propres à l'orchestre.* » Un des plus grands défis pour Lucas Henri a été de renoncer à travailler avec une section rythmique et de s'inspirer d'autres styles et répertoires de compositeurs de musique symphonique, tels que Leonard Bernstein, Maurice Ravel ou encore Francis Poulenc.

« *Pour certaines chansons, l'adaptation pour l'orchestre a été une évidence tandis que, pour d'autres, ce fut moins simple car il fallait entièrement les métamorphoser sans pour autant les dénaturer totalement. Dans ces cas-là, j'ai donc procédé à un travail de transformation et de déclinaison en essayant d'utiliser au maximum des procédés d'écriture empruntés aux compositeurs classique, afin de proposer des versions inédites dans leur forme et leur esthétique, espérant offrir de belles surprises au public connaissant bien les morceaux originaux !* »

Créatrices, créateurs, musiciennes, musiciens, compositrices, compositeurs et arrangeuses et arrangeurs d'horizons tous différents s'unissent dans une formidable alliance pour donner à entendre des sonorités nouvelles, hors des sentiers battus.

Des pionniers avec un objectif commun : faire vivre et revivre les patrimoines, étonner le public et réveiller les tympans. Noble mission au service de la seule vertu cardinale de la musique, la création.

LA SACEM S'ENGAGE

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



Depuis le mois de janvier 2023, la Sacem, en partenariat avec la SACD, met à disposition de ses membres une cellule d'écoute et de soutien contre les violences sexistes et sexuelles, opérée par le groupe Audiens.

Le monde de la musique n'est pas épargné par les agressions sexistes et sexuelles. Contrairement aux salariés permanents, qui bénéficient d'un accompagnement au sein de leur entreprise, la Sacem est consciente que ses membres sont pour la plupart indépendants, ce qui peut, dans ces circonstances, contribuer à les isoler.

La Sacem a donc décidé d'agir concrètement. **En s'associant à Audiens, elle permet à ses sociétaires d'accéder gratuitement et anonymement à une cellule d'écoute et de soutien** : victimes ou témoins de viol, de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles, ils et elles pourront bénéficier d'un accompagnement psychologique et juridique adapté.

« Mettre en place cette cellule d'écoute et de soutien à la Sacem contribuera à renforcer

la protection sociale de nos membres. Cette action s'inscrit dans l'engagement social de la Sacem porté par le Conseil d'administration et la Direction avec le soutien de toutes les équipes », précise Angela Alves, directrice de la Protection sociale et de la formation à la Sacem.

Créée à l'initiative de la FESAC, des organisations syndicales CGT Spectacle, CFE-CGC, CFTC, FASAP-FO, CFDT communication conseil culture et soutenue par le ministère de la Culture, cette cellule regroupe aujourd'hui plusieurs autres acteurs du secteur de la culture ayant décidé de s'engager contre les violences sexistes et sexuelles (CNM, CNC, CND, SNJV...).

Pour Angela Alves, « **il est important que les professionnels de la culture s'unissent, pour continuer à prévenir ces actes graves dans le secteur de la création et surtout donner aux victimes les moyens d'agir.** »

POUR CONTACTER LA CELLULE



Téléphoner au **01 87 20 30 90**, du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Tous les appels reçus sont **anonymes et confidentiels** sur l'ensemble du territoire français.



Envoyer un mail à tout moment à l'adresse suivante : **violences-sexuelles-culture@audiens.org**, réponse sous un jour ouvré maximum.



Le soutien d'actions de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'inscrit dans la démarche d'engagement de la Sacem, qui place au cœur de ses préoccupations la protection et l'accompagnement de ses membres. Cette cellule d'écoute et de soutien créée par Audiens et à laquelle la Sacem s'associe est une mesure concrète qui permet de répondre directement à cette problématique grave à laquelle n'échappe pas notre secteur d'activité. Elle assurera à nos sociétaires un accompagnement et un soutien fort pour les aider à lutter et à se prémunir contre ces agressions. Nous espérons que cette initiative mobilisera toujours plus de professionnels du secteur de la culture car c'est ensemble que nous devons agir pour combattre ces violences encore trop présentes aujourd'hui.



Céline Stierlé, directrice de la Communication, de l'engagement et des relations publiques de la Sacem

MUSICSTART

LE NOUVEAU SERVICE QUI PROTÈGE VOS ŒUVRES



Il n'a jamais été aussi simple de créer des œuvres musicales, des films, des vidéos et de les partager avec d'autres créateurs, ses proches ou le grand public, sur des plateformes de streaming et les réseaux sociaux.

Afin de protéger une œuvre, il est primordial de créer la preuve d'antériorité. D'après le directeur du développement à la Sacem, Bertrand Polou, « ce n'est pas une précaution supplémentaire qui doit intervenir après le succès d'une œuvre, bien au contraire. Si un artiste ou une société exploite, demain, votre titre sans autorisation et que vous ne disposez d'aucun moyen de prouver que vous êtes à l'origine de ce morceau, il sera trop tard. Et malheureusement, c'est une situation qui arrive encore très régulièrement. »

Loin d'être étranger à ces réalités, le rap a toujours vu des créations (non déposées) circuler très tôt dans le processus créatif. « C'est particulièrement le cas des beatmakers qui partagent leurs compositions à un grand nombre de rappers, en direct ou via des plateformes, en vue de leur proposer de poser un texte sur leur musique », précise Fabien Roques, responsable des nouveaux business à la Sacem.

Un outil qui permet, en quelques clics, de protéger ses œuvres

Forte de ce constat, la Sacem a mis en place MusicStart : un outil qui permet, en quelques clics, de protéger ses œuvres. « Il est possible d'inscrire un fichier, que ce soit un pdf avec des paroles ou un mp3, dans la blockchain afin d'obtenir une preuve d'antériorité, qui permet de se défendre en cas de vol de sa création », explique Bertrand Polou. Aujourd'hui, avec MusicStart, un beatmaker peut créer des preuves d'antériorité pour tous ses titres, tous ses brouillons, mélodies et arrangements, même inachevés, « ça évite un grand nombre de situations complexes par la suite, et ça permet de s'épargner la technique des fameux tags audio mentionnant le nom de l'artiste », ajoute Fabien Roques.

En phase avec les réalités de notre époque, ce service s'adresse également aux auteurs-compositeurs amateurs et professionnels qui ne sont pas encore sociétaires. « Étant donné que cette étape doit intervenir au plus tôt, il est nécessaire qu'un service de protection comme MusicStart soit adapté à ce moment de leur carrière, en étant très simple d'utilisation et peu coûteux », continue Fabien Roques. L'abonnement coûtera 4,99€ pour un nombre illimité de dépôt d'œuvres.

Pour aller plus loin, les équipes ont déjà commencé à travailler sur les différentes évolutions que peuvent connaître cet outil : « Nous travaillons beaucoup sur l'intégration de MusicStart à des services partenaires, qui interviennent à plusieurs étapes du processus de création et de distribution de la musique. L'idée est de proposer ce service au bon moment et au bon endroit pour les artistes, c'est-à-dire, après avoir créé et avant d'avoir partagé. Peut-être que demain, tous les logiciels de MAO disposeront d'un raccourci clavier pour ancrer sa création dans la blockchain et la protéger, de la même manière que l'on sauvegarde un projet en cours de création », conclut Bertrand Polou.

Depuis le mois de mars, MusicStart est mis à disposition gratuitement pour les sociétaires, depuis leur espace membre. Il remplace les dépôts provisoires.

MUSICSTART

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous dès maintenant sur <https://www.musicstart.com/fr/>





ACTION CULTURELLE

#LASACEM SOUTIENT

Tout au long de l'année ou à des périodes spécifiques, de nombreux programmes d'aide et appels à projets sont proposés par la Sacem pour accompagner les répertoires musiques actuelles, musiques urbaines, musique à l'image, musique contemporaine, humour, jeune public et éducation artistique et culturelle.

Que vous soyez auteur-compositeur, éditeur, réalisateur, producteur audiovisuel, responsable d'un festival ou producteur de spectacle, la Sacem peut vous accompagner.

ILS ONT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE À L'AUTOPRODUCTION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE CARRIÈRE



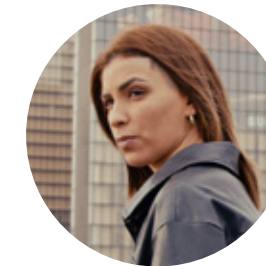
Spider Zed

© Joanna Doukov



Josman

© Alex Carel



Soumeya Benseddik

© Florian Puech



Ben PLG

© Brice Mesnard



Simia

© Melie Hirtz



Méryl

© Cedric Richer



Eesah Yasuké

© Chrifhrif

AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL ET À LA VALORISATION PATRIMONIALE

457 dossiers déposés par 211 éditeurs de musiques actuelles, musique contemporaine et librairies musicales ont permis d'accompagner les projets de 700 auteurs-compositeurs.

POUR LE RÉPERTOIRE RAP

les aides ont concerné :

64 dossiers

et ont bénéficié à :

41 éditeurs

81 auteurs-compositeurs

AIDE À LA CRÉATION ET PRODUCTION DE MUSIQUE ORIGINALE

Ont été soutenus en 2022 :

27 longs métrages dont 4 films d'animation

6 fictions télévisuelles dont 2 d'animation

20 films documentaires

50 courts métrages

POUR EN SAVOIR PLUS SUR TOUTES LES AIDES DE LA SACEM

Consultez le site : <https://aide-aux-projets.sacem.fr/>

Consultez le guide :



AUTEURS, COMPOSITEURS, ET ÉDITEURS : ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS !



Assemblée générale annuelle de la Sacem

Mardi 20 juin 2023 à 14 h 30

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION, AU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ET À LA COMMISSION DES PROGRAMMES.

VOTEZ EN LIGNE



Sur **SACEM.FR**
depuis votre **espace membre**
du 30 mai au 20 juin. Vous serez
redirigé vers le site **sécurisé** de
vote en ligne.



Lors de **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
au siège de la Sacem à
Neuilly-sur-Seine, le **mardi 20 juin**
jusqu'à la fin des débats de
l'Assemblée générale.

EN SAVOIR +

- Sur les élections, les candidats, les rôles et fonctionnements des commissions.
- Sur les modifications statutaires et réglementaires soumises à votre vote.

**Rendez-vous dans votre
espace membre sur sacem.fr**

sacem

Ensemble faisons vivre la musique